

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Optimisation de la fréquence de la collecte des déchets à Pully

**La Ville de Pully modifie la fréquence des collectes porte-à-porte dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette optimisation répond aux changements des habitudes de tri à la suite de l'instauration de la taxe au sac.**

La Ville de Pully améliore la fréquence des collectes de déchets sur son territoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette optimisation est une réponse à l'évolution importante des habitudes de tri apparue à la suite de l'introduction de la taxe au sac le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les récoltes d'ordures ménagères ont depuis lors considérablement diminué (- 32 %) tandis que celles du papier et des cartons n'ont cessé d'augmenter (+ 27 %), menant à de fréquents débordements de conteneurs à papier et à une forte demande de la population pour adapter les collectes.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les adaptations suivantes seront apportées :

- la collecte du papier sera doublée et portée à 1 collecte par semaine, le mercredi pour l'ensemble de la Commune (contre 2 par mois actuellement) ;
- la collecte des ordures ménagères sera diminuée à 1 par semaine : le vendredi pour le secteur situé au nord de l'av. de Lavaux et le jeudi pour celui situé au sud (contre 2 par semaine actuellement) ;
- le ramassage des déchets végétaux, actuellement effectué le lundi sur l'ensemble du territoire communal, sera mieux réparti (1 collecte par semaine : le mardi pour le secteur du haut et le lundi pour le secteur du bas). Cela permettra de faciliter l'évacuation des déchets verts en été.

#### **Le prestataire reconduit**

Les prestations relatives à la collecte et au transport des déchets ménagers de la Ville de Pully ont été remises au concours en fin d'année 2017, le contrat avec l'entreprise OPEO SA arrivant à échéance le 31 décembre 2018. A la suite d'un appel d'offres, c'est à nouveau OPEO SA qui a remporté le marché pour une durée de 4 ans, renouvelable pour 2 années supplémentaires. La décision a été motivée par une excellente qualité des services et des prix concurrentiels.

Pully, le 2 juillet 2018 – La Municipalité

*Renseignements complémentaires :*

Ville de Pully, Direction des travaux et des services industriels - Marc Zolliker, Conseiller municipal - 021 721 31 11